

Orange Concessions présente les résultats de son étude sur les usages et perceptions de la fibre optique par le Grand Public en milieu rural

Orange Concessions a franchi le cap des 3 millions de logements éligibles sur les Réseaux d'Initiative Publics (RIP) dont il est chargé d'assurer le déploiement, l'exploitation et la commercialisation de la fibre. D'ici 2026, l'objectif d'Orange Concessions, en tant que premier acteur du déploiement de la fibre optique dans les zones rurales en France, est de rendre 4,6 millions de logements éligibles.

A cette occasion, Orange Concessions publie les résultats de l'étude récemment menée pour appréhender les usages et attentes des futurs utilisateurs de la fibre optique.

Dans les zones rurales, les usages, les coûts et le besoin d'informations sont les principaux freins identifiés par les ménages éligibles mais non raccordés à la fibre

Afin d'identifier les leviers pour accompagner le passage à la fibre optique dans les zones rurales, Orange Concessions a mené une étude¹ sur trois territoires ayant chacun leurs spécificités : l'Aveyron, la Moselle et le Var. Sur ces territoires, 94% des ménages interviewés sont déjà clients d'une offre internet haut débit via le réseau cuivre, le réseau mobile (partage de connexion ou box 4G) ou le satellite.

L'enquête révèle que **pour 42% des ménages éligibles mais non raccordés à la fibre, la qualité de la connexion en place (via le réseau cuivre ou le réseau mobile) est suffisante** et répond à leurs besoins actuels. Il s'agit ici du principal motif évoqué pour ne pas souscrire à une offre fibre optique lorsque celle-ci est disponible. Cependant, avec l'arrêt programmé du réseau cuivre en 2030 et l'évolution des usages (contenus en très haute définition, télétravail, etc.), la fibre optique offre une réponse résiliente aux enjeux de connectivité actuels et de demain.

Le second frein évoqué par les ménages éligibles mais non-clients d'une offre fibre optique est financier. **Pour 40% des sondés, le prix de l'abonnement et le coût potentiel du raccordement sont des freins pour un passage à la fibre optique.** Toutefois, 37% des répondants indiquent qu'ils pourraient souscrire à un abonnement fibre chez un Fournisseur d'Accès Internet si une offre promotionnelle leur était proposée.

Bien que les tarifs des abonnements à la fibre optique soient fixés par les Fournisseurs d'Accès à Internet, Orange Concessions a souhaité apporter une réponse concrète à ce critère économique en expérimentant une offre spécifique² de 50€ versée pour le raccordement à la

¹ Étude réalisée par le cabinet CRP Consulting, établissement de BGE Sud-Ouest pour le compte d'Orange Concessions auprès d'un échantillon représentatif de la population des 3 départements servant de base à l'étude. Les 3 départements ont été sélectionnés par Orange Concessions en représentation des situations caractéristiques des zones rurales (taux de pénétration, contexte économique et social, situation géographique). Au total 920 personnes ont été interrogées en face à face entre les mois de février et mars 2023.

² Offre exceptionnelle de remboursement qui s'est tenue du 09 mai au 18 juin 2023. Pour les villes concernées par l'offre, une prime de 50 € est versée directement par virement bancaire à tout primo-accédant à la fibre optique, quel que soit le fournisseur d'accès à internet choisi.

fibres, quel que soit l'opérateur, sur un périmètre de 522 communes, soit 240.000 logements répartis sur 13 départements. De nouvelles offres verront le jour dans les prochains mois, toujours dans l'objectif de faciliter le passage à la fibre optique sur ces territoires.

Enfin, il ressort que l'information des publics demeure essentielle, même dans les zones où la fibre est déployée depuis plusieurs mois. **Pour 36% des sondés, le déficit d'information sur les avantages ou l'éligibilité est la raison pour laquelle ils ne sont pas passés à la fibre optique.** Une personne sur deux ignore si la fibre est disponible à son adresse ou dans sa commune. En matière d'information, le Fournisseur d'Accès à Internet est le principal point de contact pour 67% des sondés. Toutefois, il apparaît que les Collectivités ont également un rôle important à jouer avec 43% des personnes interrogées qui se tournent en priorité vers leur Mairie.

Jean-Germain Breton, Président d'Orange Concessions, a indiqué : « *En tant que principal opérateur du déploiement de la fibre dans les zones rurales, nous sommes pleinement engagés pour apporter la fibre optique au plus grand nombre de ménages. Cette étude met en avant les principaux leviers sur lesquels l'ensemble de l'écosystème, des FAI jusqu'aux collectivités, doit travailler afin d'encourager le plus de foyers éligibles à basculer sur la fibre optique, notamment dans un contexte où la fermeture du réseau cuivre est prévue d'ici 2030* ».

La qualité de service comme fil rouge

Orange Concessions fait de la qualité de service de son réseau un enjeu majeur et a engagé dès 2022 un vaste programme assis sur 3 piliers : l'anticipation des risques, la sensibilisation des acteurs, l'audit et le contrôle. Avec moins de 4% de taux d'échecs de production, un taux de signalisation très faible, des points de mutualisation en bon état, les réseaux d'Orange Concessions font référence. Les résultats de [l'Observatoire de la qualité des réseaux en fibre optique](#) de l'ARCEP, publiés le 6 juillet 2023, témoignent du haut standard de qualité des réseaux d'Orange Concessions.

Les chiffres clés

24 Réseaux d'Initiative Publique

3 millions de prises commercialisables

1,3 millions de clients finaux

687 M€ de chiffre d'affaires (2022)

Enfin, Orange Concessions engage une politique RSE ambitieuse avec une très forte mobilisation de toutes les équipes de la société, démarrant par une démarche d'audit, de partage et de bilan carbone. S'engagent ensuite d'autres actions, notamment aux côtés de son partenaire industriel, qui continue également de progresser vers l'atteinte du Net Zéro Carbone d'ici 2040.

A propos d'Orange Concessions

Premier opérateur d'infrastructures dédié aux Réseaux d'Initiative Publique dans les territoires français, la société accompagne les collectivités locales dans l'aménagement numérique de leur territoire. La conception, la construction, l'exploitation et la commercialisation de 24 Réseaux d'Initiative Publique (RIP) en métropole et en outre-mer sont assurées par Orange Concessions, avec le support d'Orange SA en tant que partenaire industriel. 4,6 millions d'accès fibre seront exploités à l'horizon 2026 sur plus de 33 départements et 6 500 communes. L'engagement d'Orange Concessions est d'être le partenaire et l'allié de chacun pour réussir ensemble le défi de rendre la fibre accessible à tous. Orange Concessions est détenue à 50% par Orange et à 50% par un consortium composé de La Banque des Territoires, de CNP Assurances et EDF Invest. www.orangeconcessions.com

Contacts presse pour Orange Concessions

Florentin SOONCKINDT florentin.soonckindt@orange.com - 07 85 92 42 77

Agence la Cerise - Chloé Torz-Dupuis & Julie Trahine
lacerise@agencelacerise.com / 06 12 28 31 55 – 05 31 98 57 72